

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
SIÈGE : SHAWINIGAN
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,
MASKINONGÉ, PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le 9 novembre 2004 à 20 h 00, à son siège situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum sous la présidence de monsieur Jean-Yves Laforest, les membres suivants :

Monsieur Claude Béland	Monsieur Réal Julien
Madame Danielle Bolduc	Monsieur Serge Lafontaine
Madame Nicole Bourassa	Madame Brunelle Lafrenière
Monsieur Claude Boutin	Monsieur Martin Lafrenière
Madame France Désaulniers	Madame Line Lecours
Madame Sylvie Duchesne	Monsieur Steve Martin
Madame Sylvie Dupont-Simard	Madame Nicole Périgny
Monsieur Réjean Gélinas	Monsieur Maurice Poudrier
Madame Johanne Harvey	Madame Diane Samson

AINSI QUE madame Sylvie Huot, commissaire représentante du comité de parents.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Jean-Pierre Hogue. Monsieur Claude Leclerc, directeur général adjoint, assiste également à cette séance.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

Monsieur Daniel Bussière	Directeur des Services de l'enseignement aux adultes
Me Serge Carpentier	Secrétaire général et directeur des Communications
Madame Maryse Demers	Directrice des Services de l'enseignement aux jeunes
Monsieur Denis Émond	Directeur des Services de l'informatique
Monsieur Pierre Larose	Directeur des Services complémentaires
Monsieur Bertrand Rodrigue	Directeur des Services des ressources humaines
Monsieur Jean-Guy Trépanier	Directeur des Services des ressources matérielles
Monsieur Claude Vincent	Directeur des Services des ressources financières

Dans l'assistance, la présence est constatée de monsieur Jean Boutet de la firme Boutet Drolet.

Initialement, les membres du conseil des commissaires procèdent successivement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et d'un procès-verbal d'une séance du conseil des commissaires.

Président

Adoption de
l'ordre du jour

RÉSOLUTION 141 1104 : Madame la commissaire France Désaulniers PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 1104-03 soit adopté en y ajoutant les articles suivants :

5.1 Félicitations.

5.2 Noël du Pauvre.

QUE l'article 10.1 « États financiers 2003-2004 » soit déplacé pour être considéré après l'article 3 de l'ordre du jour;

QUE l'article 10.2 « Modifications au budget 2004-2005 » soit déplacé pour être considéré après l'article 17 de l'ordre du jour.

Adopté unanimement

Adoption d'un
procès-verbal

RÉSOLUTION 142 1104 : Chaque membre présent du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du conseil des commissaires tenue le 19 octobre 2004 au moins six heures avant le début de la présente séance, monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance, inscrit sur le document 1104-04, soit adopté tel que rédigé.

Adopté unanimement

Aucune intervention n'est faite à la période de questions réservée à l'assistance.

À ce moment-ci, monsieur le président Jean-Yves Laforest invite le vérificateur externe, monsieur Jean Boutet de la firme comptable Boutet Drolet, à présenter son rapport et les états financiers au 30 juin 2004. De même, des explications sont fournies par le directeur des Services des ressources financières, monsieur Claude Vincent. Au terme des informations fournies par messieurs Jean Boutet et Claude Vincent, les commissaires acceptent le rapport financier et le rapport du vérificateur externe et une résolution est adoptée en ce sens.

Rapport du
vérificateur
externe et des états
financiers 2003-
2004

RÉSOLUTION 143 1104 : CONSIDÉRANT que les opérations financières de la Commission scolaire de l'Énergie ont été vérifiées par la firme comptable Boutet et Drolet;

CONSIDÉRANT que le directeur général a soumis les états financiers 2003-2004 de la Commission scolaire de l'Énergie et le rapport du vérificateur externe au conseil des commissaires;

Président

Secrétaire

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Périgny PROPOSE que soient acceptés le rapport financier de la Commission scolaire de l'Énergie au 30 juin 2004 et le rapport du vérificateur externe, décrits sur le document 1104-05.

Adopté unanimement

En étant après cela aux sujets relatifs à la direction générale, le directeur général adjoint, monsieur Claude Leclerc, est invité à présenter une synthèse des projets éducatifs et des plans de réussite des écoles du secteur du Haut Saint-Maurice. Il est procédé au dépôt de ce document.

Synthèse des projets éducatifs et des plans de réussite des écoles du secteur du Haut Saint-Maurice

RÉSOLUTION 144 1104 : Monsieur le commissaire Maurice Poudrier PROPOSE que soit déposé la synthèse des projets éducatifs et des plans de réussite des écoles du secteur du Haut Saint-Maurice, décrite au document 1104-06.

Adopté unanimement

Dans un autre ordre d'idées, le directeur général, monsieur Jean-Pierre Hogue, souligne qu'un groupe de citoyens de Saint-Mathieu-du-Parc sont en réflexion pour l'établissement d'une école à projet particulier et qu'une présentation sera éventuellement faite au conseil des commissaires, par ce groupe de citoyens, de leur projet. Celui-ci ajoute que des informations seront données au conseil des commissaires concernant le cadre de référence du ministère de l'Éducation pour l'analyse et la présentation, le cas échéant, d'un tel modèle d'école.

Sur un autre sujet, monsieur Jean-Pierre Hogue fait ensuite lecture d'une recommandation par suite des travaux du Comité d'étude sur l'orientation des services et la répartition des clientèles dans les écoles secondaires. Les membres du conseil des commissaires expriment leur accord à cette recommandation et une résolution est adoptée en ce sens.

Maintien de l'organisation scolaire sur deux cycles aux écoles secondaires des Chutes et du Rocher

RÉSOLUTION 145 1104 : CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires a adopté le 15 juin 2004 la résolution 456 0604 à l'effet que le comité d'étude sur l'orientation des services et la répartition des clientèles dans les écoles secondaires poursuive l'analyse du dossier au cours de l'année scolaire 2004-2005;

CONSIDÉRANT, suivant ladite résolution, que ce comité d'étude doit soumettre son rapport au plus tard au mois de décembre 2004 relativement à l'orientation des écoles de cycles pour les écoles secondaires des Chutes et du Rocher;

CONSIDÉRANT que le comité d'étude a actuellement complété l'analyse des multiples facteurs évoqués à l'appui ou à l'encontre d'un tel modèle;

Président

Secrétaire

CONSIDÉRANT le consensus dégagé sur ce sujet;

CONSIDÉRANT que le comité d'étude sur l'orientation des services et la répartition des clientèles recommande que la commission scolaire maintienne un modèle d'organisation scolaire sur deux (2) cycles respectivement aux écoles secondaires des Chutes et du Rocher;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Bourassa PROPOSE que soit retenue la recommandation précitée du comité d'étude sur l'orientation des services et la répartition des clientèles dans les écoles secondaire;

QUE, conformément à la résolution 456 0604 du conseil des commissaires, il demeure par ailleurs entendu que se poursuive, par ce comité, la recherche de solutions en regard des problèmes liés aux transferts d'élèves, aux effets de la décroissance scolaire et au maintien de services éducatifs de qualité dans toutes les écoles secondaires.

Adopté unanimement

Le directeur général porte ensuite à l'attention des commissaires une problématique liée à l'hébergement à Parent de la travailleuse sociale récemment engagée dans le cadre d'une entente avec divers organismes. Monsieur Jean-Pierre Hogue souligne un accord de principe entre les organismes impliqués afin d'ajouter, en complément à l'entente initiale, une contribution supplémentaire permettant l'aménagement d'un hébergement adéquat pour cette personne. Après avoir reçu les explications du directeur général, les commissaires acceptent de donner suite à cet accord de principe.

Contribution
supplémentaire
permettant
l'aménagement
d'un logement
pour le travailleur
social à Parent

RÉSOLUTION 146 1104 : CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie a conclu une entente impliquant divers partenaires afin d'assurer la présence d'un travailleur social à Parent;

CONSIDÉRANT, eu égard à une problématique d'hébergement de ce professionnel, que les parties impliquées ont convenu d'un accord de principe pour une contribution supplémentaire permettant l'aménagement d'un logement adéquat;

EN CONSÉQUENCE, et suivant les modalités recommandées par le directeur général, monsieur le commissaire Claude Boutin PROPOSE que soit autorisée une contribution mensuelle de 150 \$, jusqu'à un maximum d'un montant total de 5 000 \$ pour la durée restante de l'entente pour les services du travailleur social à Parent, soit du mois de novembre 2004 au mois de juin 2007;

Président

Secrétaire

QU'il demeure entendu que le versement de cette contribution supplémentaire est sous réserve de la dispensation effective des services du travailleur social en conformité avec l'entente intervenue à cet effet le 27 avril 2004.

Adopté unanimement

Consécutivement, les sujets relatifs aux commissaires sont considérés. Des résolutions de félicitations sont alors successivement adoptées.

Félicitations

RÉSOLUTION 147 1104 : CONSIDÉRANT que la Fédération des syndicats de l'enseignement (FES – CEQ) remet, à chaque année, des bourses au mérite FSE, visant à souligner de manière particulière le travail et l'engagement des enseignantes et des enseignants qui ont conçu et mis en œuvre un projet pédagogique novateur axé sur la réussite des élèves;

CONSIDÉRANT que, lors d'une cérémonie tenue le 28 octobre dernier, quatre projets ont été retenus pour la bourse FSE 2003-2004, un montant de 2 500 \$ étant attribué à chacun de ceux-ci;

CONSIDÉRANT que, parmi ces projets, se retrouve le projet « Anne Frank » de mesdames Carolyn Roberts, Chantal Lapolice, Karène Lapointe et Catherine Lamarre, du Syndicat de l'enseignement de la Mauricie et enseignantes à l'école secondaire Val-Mauricie du secteur de Shawinigan-Sud à Shawinigan;

CONSIDÉRANT, particulièrement, que le projet « Anne Frank » s'adresse aux élèves de français de deuxième secondaire et vise à les familiariser avec la culture juive dans le contexte de la Deuxième Guerre mondiale, tout en intégrant de multiples compétences à leur apprentissage;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Line Lecours PROPOSE que des félicitations soient adressées à mesdames Carolyn Roberts, Chantal Lapolice, Karène Lapointe et Catherine Lamarre récipiendaires de la bourse au mérite FSE pour le projet « Anne Frank ».

Adopté unanimement

Félicitations

RÉSOLUTION 148 1104 : CONSIDÉRANT que deux élèves de l'École forestière de La Tuque sont récipiendaires d'une bourse de 200 \$ de l'Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice;

CONSIDÉRANT que ces bourses furent attribuées afin de souligner la réussite académique de ces élèves ainsi que leur implication scolaire et parascolaire;

Président

Secrétaire

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Sylvie Duchesne PROPOSE que des félicitations soient adressées à messieurs Philippe Lachapelle et Patrick Desharnais boursiers de l'Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice.

Adopté unanimement

Félicitations

RÉSOLUTION 149 1104 : CONSIDÉRANT que le Salon de la formation professionnelle et technique de la Mauricie s'est déroulé du 21 octobre au 24 octobre 2004 à Shawinigan;

CONSIDÉRANT que cet événement est une initiative des quatre (4) centres de formation professionnelle de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy et de la Commission scolaire de l'Énergie à laquelle sont associés le Collège Laflèche, le Collège Shawinigan et le Cégep de Trois-Rivières;

CONSIDÉRANT que la mission du Salon vise particulièrement à favoriser une perception positive de la formation professionnelle et technique et à sensibiliser les entreprises et la population à une approche de la formation continue;

CONSIDÉRANT également que les objectifs du salon sont :

- ✓ promouvoir les programmes de formation professionnelle et technique;
- ✓ faciliter le choix des étudiants dans la poursuite de leurs études;
- ✓ faire mieux connaître les métiers non traditionnels;
- ✓ revaloriser les emplois de métiers;
- ✓ diffuser l'information sur des programmes peu connus et qui sont en demande sur le marché;
- ✓ stimuler la recherche et le développement des programmes de formation;
- ✓ favoriser la formation des jeunes sur notre territoire afin de contrer l'exode des jeunes;

CONSIDÉRANT que le Salon de la formation professionnelle et technique de la Mauricie 2004 a connu un franc succès auprès de la population et s'est avérée une grande réussite;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que des félicitations soient adressées aux organisateurs et aux intervenants du Salon de la formation professionnelle et technique de la Mauricie pour l'excellence de l'édition 2004.

Adopté unanimement

Président

Secrétaire

L'article 5 de l'ordre du jour est complété par une invitation de madame la commissaire Johanne Harvey à collaborer à une collecte de fonds, organisée dans le cadre du Noël du Pauvre, qui aura lieu le 26 novembre prochain au Centre des Arts de Shawinigan.

À ce moment-ci, soit à 21 h 50, il est procédé à une suspension de la séance.

Suspension de la
séance

RÉSOLUTION 150 1104 : Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que la présente séance du conseil des commissaires soit suspendue pour les fins d'une pause-santé.

Adopté unanimement

À 22 h 15, il est procédé à la réouverture de la séance.

Réouverture de la
séance

RÉSOLUTION 151 1104 : Madame la commissaire Nicole Périgny PROPOSE que soit rouverte au public la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

Les membres du conseil des commissaires considèrent les sujets relatifs aux Services de l'enseignement aux adultes. Le directeur de ces services, monsieur Daniel Bussière, fournit des informations quant aux raisons de la fermeture du magasin-école sous la responsabilité du Carrefour Formation Mauricie. Monsieur Bussière confirme ainsi que la principale raison de cette fermeture est un volume de vente insuffisant dû au faible achalandage.

Sur un autre sujet, monsieur Bussière dresse un portrait de la fréquentation scolaire en formation professionnelle et en formation générale des adultes. Un document est déposé.

Document relatif
aux effectifs
scolaires 2003-
2004 en formation
générale des
adultes et en
formation
professionnelle

RÉSOLUTION 152 1104 : Monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que soit déposé le document 1104-07 relatif aux effectifs scolaires 2003-2004 en formation générale des adultes et en formation professionnelle.

Adopté unanimement

Consécutivement, le secrétaire général et directeur des Communications, Me Serge Carpentier, consulte les commissaires pour une évaluation de la soirée reconnaissance au personnel retraité et au personnel ayant 25 ans de services.

En étant après cela aux sujets relatifs aux Services des ressources humaines, monsieur Bertrand Rodrigue dépose, pour fins de consultation, le Programme d'accès à l'égalité en matière d'emploi.

Programme
d'accès à l'égalité
en matière
d'emploi

RÉSOLUTION 153 1104 : Monsieur le commissaire Claude Béland PROPOSE que soit déposé le Programme d'accès à l'égalité en matière d'emploi, décrit au document 1104-08.

Adopté unanimement

Président

Secrétaire

Le directeur des Services des ressources humaines fournit ensuite des informations sur une campagne de sensibilisation pour contrer le harcèlement en milieu de travail.

Dans un autre ordre d'idées, les sujets relatifs aux Services des ressources matérielles sont considérés. Monsieur Jean-Guy Trépanier soumet alors successivement des recommandations d'une part, pour la formation d'un comité de sélection pour le choix des professionnels dans le cadre du projet de construction de locaux à l'école Sacré-Cœur de Saint-Alexis-des-Monts et, d'autre part, pour l'achat d'un terrain. Après avoir reçu les renseignements requis sur chacun de ces dossiers, les résolutions ci-après décrites sont adoptées.

Comité de
sélections pour le
choix de
professionnels –
Construction et
réaménagement de
locaux à l'école
Sacré-Cœur à
Saint-Alexis-des-
Monts

RÉSOLUTION 154 1104 : CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie projette la construction de quatre locaux de classes et le réaménagement de locaux existants à l'école Sacré-Cœur à Saint-Alexis-des-Monts;

CONSIDÉRANT que, pour réaliser ce projet de construction, la Commission scolaire de l'Énergie doit procéder à la nomination de professionnels (architectes et ingénieurs);

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 12 du procédurier pour l'octroi de contrats de services professionnels pour la construction des immeubles adopté par la Commission scolaire de l'Énergie le 6 mai 1998, la commission scolaire doit former un comité de sélection composé d'au moins trois membres, dont le directeur des Services des ressources matérielles;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que le comité de sélection soit composé des personnes suivantes :

- ✓ monsieur Jean-Yves Laforest, président;
- ✓ monsieur Jean-Pierre Hogue, directeur général;
- ✓ monsieur Jean-Guy Trépanier, directeur des Services des ressources matérielles;
- ✓ monsieur Claude Béland, commissaire;
- ✓ madame Monique Guay, secrétaire du comité.

Adopté unanimement

Achat d'un terrain
à La Tuque

RÉSOLUTION 155 1104 : CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie a procédé à la construction d'un garage et des locaux de classes sur le terrain des camps Morissette, au 1500 Chemin du Lac-La-Ligne à La Tuque;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie détient un bail jusqu'en avril 2005 avec le ministère des Ressources naturelles pour la location de ce terrain d'une superficie de 37 345 mètres carrés;

Président

Secrétaire

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie désire acquérir le terrain représenté dans la description technique et le plan de cadastre préparés par Michel Roberge, arpenteur-géomètre;

CONSIDÉRANT qu'une demande a été faite en ce sens au ministère des Ressources naturelles en date du 17 juin 2003 par la résolution numéro 506 0603;

CONSIDÉRANT que l'acquisition de cette propriété doit au préalable faire l'objet d'un transfert de l'autorité de la terre publique au ministère de l'Éducation par un arrêté ministériel;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Claude Boutin PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie demande au Ministre de l'Éducation d'aliéner, en sa faveur, le terrain dont il détiendra éventuellement l'autorité;

QUE messieurs Jean-Yves Laforest, président et Jean-Pierre Hogue, directeur général soient autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie, tous les documents requis;

QUE la présente demande annule et remplace celle faite par la résolution numéro 506 0603.

Adopté unanimement

Par la suite et en référence à un questionnement soulevé à la dernière séance du conseil des commissaires, monsieur Jean-Guy Trépanier fait part des vérifications faites quant à l'inventaire des produits dangereux. Monsieur Trépanier souligne que, dans les cinq écoles secondaires concernées, l'inventaire des produits dangereux est sous la responsabilité du personnel technique en travaux pratiques. Monsieur Trépanier précise qu'une opération sera effectuée pour disposer des produits dangereux non utilisés.

En étant à l'article 13 de l'ordre du jour concernant les sujets relatifs aux Services de l'informatique et du transport scolaire, monsieur Denis Émond présente une recommandation pour la mise à niveau du parc informatique. Au terme des explications fournies par monsieur Émond, la résolution ci-après décrite est adoptée.

Critères de mise à niveau du parc informatique pour les fins d'enseignement

RÉSOLUTION 156 1104 : CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie met en œuvre un plan de remplacement du parc informatique dédié aux fins d'enseignement;

CONSIDÉRANT, dans le cadre de ce plan, que les Services de l'informatique ont, par suite de consultations, établis les critères considérés pour la mise à niveau du parc informatique;

Président

Secrétaire

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Sylvie Duchesne PROPOSE que soient retenus les critères établis par les Services de l'informatique pour la mise à niveau du parc informatique dédié aux fins d'enseignement et décrits au document 1104-09.

Adopté majoritairement

Madame la commissaire Line Lecours inscrit sa dissidence quant à la résolution 156 1104.

Monsieur Denis Émond présente ensuite l'état des travaux dans le cadre du projet d'implantation du réseau de télécommunication en fibres optiques.

Les commissaires prennent ensuite connaissance d'un résumé de la correspondance reçue en date des 4 et 9 novembre 2004. Eu égard à ce résumé, la résolution ci-après décrite est adoptée.

Désignation de
Johanne Harvey à
titre de déléguée
au CLD de
Shawinigan –
Élaboration d'une
politique familiale

RÉSOLUTION 157 1104 : CONSIDÉRANT que le Conseil Local de Développement (CLD) de Shawinigan sollicite la participation de la commission scolaire par la délégation d'une personne en vue de l'élaboration d'une politique familiale pour le territoire desservi par la ville de Shawinigan;

Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que madame la commissaire Johanne Harvey soit désignée pour agir à titre de déléguée de la Commission scolaire de l'Énergie au CLD de Shawinigan dans le cadre du mandat relatif à l'élaboration de la politique familiale pour le territoire desservi par la ville de Shawinigan.

Adopté unanimement

En l'absence de public, aucune intervention n'est faite à la seconde période de questions réservée à l'assistance.

En conformité avec l'ordre du jour, il est procédé, à 23 h 40, à la tenue d'un huis clos de la séance.

Huis clos

RÉSOLUTION 158 1104 : Madame la commissaire Brunelle Lafrenière PROPOSE que soit décrétée la tenue d'un huis clos de la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

À 00 h 30, il est procédé à la réouverture au public de la séance et les résolutions ci-après décrites sont adoptées.

Président

Secrétaire

Réouverture de la séance

RÉSOLUTION 159 1104 :

des commissaires.

Madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que soit rouverte au public la présente séance du conseil

Adopté unanimement

Entente avec Le Festival Western de Saint-Tite inc. - Achat d'un plan de promotion 2005-2009

RÉSOLUTION 160 1104 :

Festival Western de Saint-Tite inc. relativement à l'achat d'un plan de promotion, pour 2005-2009, lequel assurera une présentation visuelle de la Commission scolaire de l'Énergie et des activités aux bénéfiques des élèves;

Madame la commissaire Sylvie Duchesne PROPOSE que soit autorisée la conclusion d'une entente avec Le

QUE le président monsieur Jean-Yves Laforest et le directeur général monsieur Jean-Pierre Hogue soient autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie cette entente.

Adopté unanimement

Appropriation du surplus réservé

RÉSOLUTION 161 1104 :

même le surplus libre au 30 juin 2004 pour frais d'investissements et d'immobilisations, et ce, tel que décrit au document 1104-10.

Monsieur le commissaire Martin Lafrenière PROPOSE que soit acceptée l'appropriation en surplus réservé à

Adopté unanimement

À 00 h 35, il est procédé à la clôture de la séance.

Clôture de la séance

RÉSOLUTION 162 1104 :

commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Madame la commissaire Line Lecours PROPOSE que soit déclarée close la présente séance du conseil des

Adopté unanimement

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE

Président

Secrétaire

Président

Secrétaire